

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 95 (1967-1968)  
**Heft:** 9-10

**Artikel:** "Nanu" aux Brandons de Payerne  
**Autor:** Perroud, Henri  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-234753>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## « Nanu » aux Brandons de Payerne

Une jolie et ancienne coutume que ces « Brandons » et qui connaît encore son succès annuel !

On y va en famille et, dans les cafés archipepins, on se régale d'un saucisse au « papet de poireaux ».... Là, les masques vont et viennent, faisant sauter des pétards, lançant de la poudre à éternuer ou à... gratter ! Je parle ici des « Brandons » d'avant 14... Parmi les masques les plus acharnés, il y avait le prénommé « Nanu » qui, comme me l'a raconté Pius Pahud, était coiffé d'un vieux bugne, vêtu d'un manteau flotteur et flanqué d'un faux nez énorme. « Nanu », comme son surnom l'indique, avait la lèvre fendue et, de ce fait, parlait fortement du nez !

A la Pinte communale « La Vente », il ne laissait pas d'importuner le syndic Emile Perrin, lui flanquant un coup d'épaule en passant et lui disant :

— Eh ! syndic, nu me gonaïs bas, you ouille ! you ouille !

Puis, il allait ensuite de l'un des amis du syndic à l'autre en répétant toujours la même chose... si bien que l'un d'eux lui lança :

— Ça va, va-t-en plus loin, on ne te connaît pas !...

Alors « Nanu », revenant au syndic :

— Vraiment nûr, nu me gonaïs bas ? Et dans l'oreille, fort comme à un sourd : « Nanu » !...

*Henri Perroud,  
dit le Petit barbichu.*

## SI VOUS ALLEZ...

*... à Lutry, vous irez voir l'église, le château, puis aussi les rues étroites pleines de charme.*

*Au château, dont la porte est gardée par des mâchicoulis, tous ornés de sculptures, en montant les escaliers, vous verrez des peintures profanes, qui peuvent dater du XVI<sup>e</sup> siècle, mais elles sont bien abîmées. Il est vrai qu'il est question de faire des restaurations.*

*Ce bâtiment est déjà occupé par les services communaux, et on espère aménager une salle pour le Conseil communal.*

*Quant à l'église, vous savez qu'autrefois il y avait un prieuré. Les voûtes ont été peintes en 1577 par Humbert Mareschet. Les motifs la divisent en deux : la partie côté est était réservée au clergé, tandis que l'autre, l'était pour la paroisse. On y conserve deux fresques, l'une représentant la Vierge dans une ancienne chapelle, et aux voûtes d'une autre, ce sont quatre anges musiciens dans chacun des compartiments de la croisée d'ogives.*

*On peut également admirer de belles stalles.*

*Certaines maisons sont décorées d'armoiries, et en pénétrant dans la cour du château, en passant sous une voûte, si vous gravissez un escalier à droite, vous atteignez une porte dont l'accolade du linteau est ornée d'un singe accroupi. D'aucuns disent que cette sculpture serait à l'origine du sobriquet des gens de cette sympathique localité !...*

Ad. Decollogny.